



MANTAILLE SPORTIF

285, route de Châteauneuf 26140 ANNEYRON – MantailleSportif.com

CONVOCAION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conformément à nos statuts, nous devons tenir une assemblée générale ordinaire par an. Ce sera l'occasion de se retrouver, de faire le bilan de la saison écoulée et de préparer la prochaine.

Tous les licenciés, parents des mineurs, et membres du club sont convoqués
vendredi 24 juin 2022 à 18h30
en la salle Joseph Charignon (salle des fêtes) à Mantaille
Les supporters et partenaires y sont également invités.

Ordre du jour

- Bilan saison 2021-2022 :
 - Rapport moral et sportif
 - Rapport financier et approbation des comptes
- Élection conseil d'administration
- Préparation saison 2022-2023 :
 - Fonctionnement sportif
 - Adhésion et licences dématérialisées
 - Calendrier des événements
- Questions diverses

Déroulement de la soirée

- 18h30 : assemblée générale
règlement des cotisations
- 19h30 : apéritif offert par le club

Adhésion 2022-2023

Principe d'adhésion à une association affiliée : vous devenez membre de l'association Mantaille Sportif, à ce titre **vous versez une cotisation à votre club** pour contribuer à l'ensemble de ses charges de fonctionnement. Le club étant affilié à la FFBB, il s'acquitte des licences et des frais d'engagements auprès des instances : comité départemental, ligue régionale et fédération.

La grille des cotisations Mantaille Sportif 2022-2023 est la suivante :

Catégorie joueur	Cotisation 2022-2023
Senior (≤ 2002)	120 €
U20 (2003-2005)	100 €
U17 (2006-2007)	100 €
U15 (2008-2009)	90 €
U13 (2010-2011)	90 €
U11 (2012-2013)	70 €
U9/U7 (≥ 2014)	70 €

Arbitre (officiel)	adhésion gratuite
Bénévole non-joueur licencié	adhésion gratuite
Mutation	Frais pris en charge par le club
Membre avec carte de soutien	Don à partir de 40 € éligible réduction d'impôts 66%

i Le club peut vous offrir ce tarif raisonnable grâce aux nombreux partenariats (mécénat, *sponsoring*...) et aux manifestations. Votre contribution est nécessaire : participation aux événements, apport de nouveaux partenaires, etc.

Rappel : les demandes de licences se font par internet. Si vous êtes déjà licencié dans notre club, un courriel vous sera envoyé dans les prochains jours avec un lien d'accès. Pour une mutation ou si vous êtes nouveau licencié, informez-nous de votre volonté d'inscription dans notre club, puis nous vous enverrons ce courriel.

Moyens de paiement acceptés : espèces, chèques, carte bancaire, virement ([voir notre RIB](#)), PayPal ([@MantailleSportif](#)), ANCV (Chèque-Vacances et Coupon-Sport), Top Dép'Art et Pass'Région (fournir une copie de la carte).

Le dispositif **Pass'Sport** sera renouvelé pour la rentrée 2022 ⇒ [Modalités et bénéficiaires sur sports.gouv.fr](#)

Pour les mineurs : vous devez répondre au questionnaire de santé pour mineur. Si vous avez répondu « oui » à une question, un certificat médical doit être fourni.

Pour les majeurs : le certificat médical est en principe valable 3 saisons. Un questionnaire de santé doit être complété pour vérifier la nécessité ou non de fournir un nouveau certificat médical au cours de ces 3 saisons.

⇒ Lorsque les documents 2022-2023 seront mis à disposition par la FFBB, vous pourrez les [télécharger sur notre site rubrique Inscription](#)

Contacts et renseignements

- Jean-Guy Aillaud (président) 06.15.51.30.36
- Sportif : Sébastien Revouy (vice-président) 06.87.13.18.42
- Adhésion-licences : Betty Sarrazin 06.18.25.55.83
- [Rubrique/formulaire contact](#)